

divorce est commun chez eux , quoique rien n'y soit plus rare que la jalousie. La plupart se tiennent même honorés d'avoir des enfans adultérins , quand ils sont de race blanche. L'illustration de l'origine fait passer sur l'irrégularité de la naissance.

On aperçoit un commencement de lumière et d'industrie chez ces peuples. Avec de la soie , du coton , du fil d'écorce d'arbre , ils fabriquent quelques étoffes. L'art de fondre et de forger le fer ne leur est pas entièrement inconnu. Leurs poteries sont assez agréables. Dans plusieurs cantons ils pratiquent la manière de peindre la parole par le moyen de l'écriture. Ils ont même des livres d'histoire , de médecine , d'astrologie , sous la garde de leurs *ombis* , qu'on a pris mal à propos pour des prêtres , et qui ne sont réellement que des imposteurs qui se disent et peut-être se croient sorciers. Ces connaissances , plus répandues à l'ouest que dans le reste de l'île , y ont été portées par des Arabes qui , de temps immémorial , y viennent trafiquer.

On a calomnié les Madecasses , lorsque sur un petit nombre d'actes isolés d'emportement et de rage , commis dans l'accès de quelque passion violente , on n'a pas craint d'accuser la nation entière de férocité. Ils sont naturellement sociables , vifs , gais , vains , et même reconnaissans. Tous les voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de l'île y ont été accueillis , secourus dans

leurs besoins , traités comme des hommes , comme des frères. Sur les côtes , où la défiance est communément plus grande , les navigateurs n'ont que rarement éprouvé des violences et des perfidies. Vingt-quatre familles arabes qui , très-anciennement , avaient usurpé l'empire dans la province d'Anossi , en ont long-temps joui sans trouble , et l'ont perdu en 1771 , sans être ni chassées , ni massacrées , ni opprimées. Enfin la langue de ces insulaires se prête aisément à l'expression des sentimens les plus tendres , et c'est un préjugé très-favorable de la douceur de leurs mœurs , de leur sociabilité.

Tel était Madagascar lorsqu'en 1665 il y arriva quatre vaisseaux français. Le corps qui les avait expédiés était résolu à former un établissement solide dans cette île. Ce projet était sage , et l'exécution n'en devait pas être fort coûteuse.

v.  
Conduite des  
Français à  
Madagascar.  
Ce qu'ils pou-  
vaient et de-  
vaient y  
faire.

Toutes les colonies que les Européens ont établies en Amérique pour en obtenir des productions , ou au Cap de Bonne-Espérance , dans les îles de France , de Bourbon , de Sainte-Hélène , pour l'exploitation de leur commerce aux Indes , ont exigé des dépenses énormes , un très-long temps , et des travaux considérables. Plusieurs de ces régions étaient entièrement désertes , et l'on ne voyait dans les autres que des habitans qu'il n'était pas possible de rendre utiles. Madagascar offrait au contraire un sol naturellement fertile , et un peuple nombreux , docile , intelligent , qui

n'avait besoin que d'instruction pour seconder efficacement les vues qu'on se proposait.

Ces insulaires étaient fatigués de l'état de guerre et d'anarchie où ils vivaient continuellement. Ils soupiraient après une police qui pût les faire jouir de la paix, de la liberté. Des dispositions si favorables ne permettaient pas de douter qu'ils ne se prêtassent facilement aux efforts qu'on voudrait faire pour leur civilisation.

Rien n'était plus aisé que de la rendre très-avantageuse. Avec des soins suivis, Madagascar devait produire beaucoup de denrées convenables pour les Indes, pour la Perse, pour l'Arabie et pour le continent de l'Afrique. En y attirant quelques Indiens et quelques Chinois, on y aurait naturalisé tous les arts, toutes les cultures de l'Asie. Il était facile d'y construire des navires, parce que les matériaux s'y trouvaient de bonne qualité et en abondance; de les armer même, parce que les hommes s'y montraient propres à la navigation. Toutes ces innovations auraient eu une solidité que les conquêtes des Européens n'auront pas aux Indes, où les naturels du pays ne prendront jamais nos lois, nos mœurs, notre culte, ni par conséquent cette disposition favorable qui attache les peuples à une domination nouvelle.

Une si heureuse révolution ne devait pas être l'ouvrage de la violence. Un peuple brute et nombreux n'aurait pas présenté ses mains aux fers dont une poignée de féroces étrangers auraient

voulu le charger. C'était par la voie douce de la persuasion; c'était par l'appât si séduisant du bonheur; c'était par l'attrait d'une vie tranquille; c'était par les avantages de notre police, par les jouissances de notre industrie, par la supériorité de notre génie qu'il fallait amener l'île entière à un but également utile aux deux nations.

La législation qu'il convenait de donner à ces peuples devait être assortie à leurs mœurs, à leur caractère, à leur climat. Elle devoit s'éloigner en tout de celle de l'Europe, corrompue et compliquée par la barbarie des coutumes féodales. Quelque simple qu'elle fût, les points divers n'en pouvaient être proposés que successivement, et à mesure que l'esprit de la nation se serait éclairé, qu'il se serait étendu. Peut-être même n'aurait-il pas fallu songer à y amener les hommes dont l'âge aurait fortifié les habitudes; peut-être aurait-il fallu s'attacher uniquement aux jeunes gens qui, formés par nos institutions, seraient devenus avec le temps des missionnaires politiques qui auraient multiplié les prosélytes du gouvernement.

Le mariage des filles madecasses avec les colons français aurait encore plus avancé le grand système de la civilisation. Ce lien, si cher et si sensible, aurait éteint ces distinctions odieuses qui nourrissent des haines éternelles et qui séparent à jamais des peuples habitant la même région, vivant sous les mêmes lois.

Il eût été contre toute justice , contre toute politique de prendre arbitrairement des terres pour y placer les nouvelles familles. On aurait demandé à la nation assemblée celles qui n'auraient pas été occupées ; et , pour assurer plus de consistance à l'acquisition , le gouvernement en aurait donné un prix qui pût plaire à ces insulaires. Ces champs , légitimement acquis , auraient eu pour la première fois des maîtres. Le droit de propriété se serait établi de proche en proche. Avec le temps , toutes les peuplades de Madagascar auraient librement adopté une innovation dont aucun préjugé ne peut obscurcir les avantages.

Plus les colonies qu'il s'agissait de fonder à Madagascar pouvaient réunir de genres d'utilité , mieux il fallait choisir les situations propres à les faire éclore , à les multiplier , à les vivifier , à les conserver. Indépendamment d'un établissement qu'il était peut-être convenable de placer dans l'intérieur de l'île pour obtenir de bonne heure la confiance des Madecasses , il était indispensable d'en former quatre sur les côtes. L'un à la baie de Saint-Augustin , qui aurait ouvert une communication facile au continent d'Afrique ; le second à Louquez , où une chaleur vive et continue devait faire prospérer toutes les plantes de l'Inde ; le troisième au fort Dauphin , qu'une température douce et saine rendait propre au blé et à la plupart des productions de l'Europe ; le

quatrième enfin à Tametave , la contrée la plus fertile , la plus peuplée , la plus cultivée du pays. Cette dernière position méritait même d'être choisie pour être le chef-lieu de la colonie , et voici pourquoi.

On ne voit à Madagascar qu'un très-petit nombre d'anses et de rivières où les navires puissent aborder. Partout ailleurs ils sont obligés de mouiller au large , et réduits à faire la traite avec leurs bateaux , ou même seulement avec des pirogues. Il n'y a point de port connu dans l'île. C'est une erreur de croire qu'il serait possible d'en former un au fort Dauphin en élevant un môle sur des récifs qui s'avancent dans la mer. Les travaux d'une si grande entreprise ne seraient pas seulement immenses , la dépense en serait encore inutile. Jamais un môle ne mettrait à l'abri des ouragans des vaisseaux que les montagnes elles-mêmes n'en garantissent pas. D'ailleurs ce port factice , ouvert en partie à la fureur des vagues , aurait nécessairement peu d'étendue. Les navires n'y auraient point de chasse. Un seul démarré les ferait tous échouer ; et ils périraient sans ressource sur une côte où la mer est toujours agitée , où les sables sont mouvans partout.

Il n'en est pas ainsi à Tametave. La baie , débarrassée de cette incommode barre qui s'étend sur toute la côte de l'est de Madagascar , est très-spacieuse. Le mouillage y est bon. Les vaisseaux y sont à l'abri des plus fortes brises. Le débar-

quement y est facile. Il suffirait de faire creuser l'espace d'une lieue et demie la grande rivière qui s'y jette pour faire arriver les plus gros bâtimens à l'étang de Nosse-Bé, où la nature a formé un excellent port. Au milieu est une île dont l'air est très-pur, et dont la défense serait aisée. Cette position a cela d'heureux, qu'avec quelques précautions on en pourrait fermer l'entrée aux escadres ennemies.

Tels étaient les avantages que la compagnie de France pouvait retirer de Madagascar. La conduite de ses agens ruina malheureusement ces brillantes espérances. Ils détournèrent sans pudeur une partie des fonds dont ils avaient l'administration; ils consumèrent en dépenses folles ou inutiles des sommes plus considérables; ils se rendirent également odieux, et aux Européens dont ils devaient encourager les travaux, et aux naturels du pays qu'il fallait gagner par la douceur et par des bienfaits. Les crimes et les malheurs se multiplièrent à un tel excès, qu'en 1670 les associés crurent devoir remettre au gouvernement une possession qu'ils tenaient de lui. Le changement de domination n'amena pas un meilleur esprit. La plupart des Français qui étaient restés dans l'île furent massacrés deux ans après. Ceux qui avaient échappé à cette mémorable boucherie s'éloignèrent pour toujours d'une terre qui était moins souillée par leur sang que par leurs forfaits.

La cour de Versailles a jeté de loin en loin quelques regards sur Madagascar, mais sans en sentir jamais vivement le prix. Il fallait que cette puissance perdit tout son commerce, toute sa considération dans l'Inde pour se pénétrer de l'importance d'une île dont la possession lui aurait vraisemblablement épargné ces calamités. Depuis cette funeste époque on l'a vue occupée du désir de s'y établir. Les trois tentatives de 1770, 1773 et de 1776, ne doivent pas l'avoir découragée, parce qu'elles ont été faites sans plan, sans moyens, et qu'au lieu d'y employer le superflu des habitans de Bourbon, hommes pacifiques, sages et acclimatés, on n'y a envoyé que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe. Des mesures plus sages et mieux combinées la conduiront sûrement au but qu'elle se propose. Ce n'est pas seulement la politique qui veut qu'on se roidisse contre les difficultés inséparables de cette entreprise, l'humanité doit parler plus haut, plus énergiquement encore que l'intérêt.

Quelle gloire ce serait pour la France de retirer un peuple nombreux des horreurs de la barbarie! de lui donner des mœurs honnêtes, une police exacte, des lois sages, une religion bienfaisante, des arts utiles et agréables; de l'élever au rang des nations instruites et civilisées! Hommes d'état, puissent les vœux de la philosophie, puissent les vœux d'un citoyen aller jusqu'à vous! S'il est

beau de changer la face du monde pour faire des heureux ; si l'honneur qui en revient appartient à ceux qui tiennent les rênes des empires, sachez qu'ils sont comptables à leur siècle et aux générations futures, non - seulement de tout le mal qu'ils font, mais de tout le bien qu'ils pourraient faire et qu'ils ne font pas. Vous êtes jaloux d'une véritable gloire parmi vos contemporains; et quelle plus grande gloire que celle que je vous propose? Vous désirez que votre nom s'immortalise; songez que les monumens élevés en bronze sont plus ou moins rapidement détruits par le temps. Confiez le soin de votre réputation à des êtres qui se perpétueront en se régénérant. Le marbre est muet; l'homme parle. Faites-le donc parler de vous avec éloge. Si la corruption s'introduit dans la législation sage que vous aurez instituée, c'est alors que vous serez véritablement révéérés. C'est alors qu'on reviendra sur le siècle où vous existâtes, et qu'on donnera des larmes à votre mémoire. Je vous promets les pleurs de l'admiration pendant votre vie, et les pleurs du regret de longs siècles après votre mort.

La compagnie des Indes n'avait pas des desseins si élevés lorsqu'elle jugea, en 1670, qu'il lui convenait d'abandonner Madagascar. Trois ans auparavant avaient été expédiés de cette île, pour les mers d'Asie, quelques bâtimens chargés d'élever des comptoirs dans les lieux qui seraient jugés les plus convenables. On réussit assez faci-

lement à Bantam, qui devait fournir une grande abondance de poivre, alors une des productions les plus recherchées de l'Orient. Mazulipatnam était encore le premier de tous les marchés pour les belles toiles d'Orixa, du Coromandel et du Bengale. Marcara, né Persan, mais attaché à la France, obtint, malgré les intrigues des Hollandais et des Anglais, la permission d'y former un établissement avec des privilèges supérieurs à tous ceux qui avaient été accordés. Cependant ce fut Surate qui fut choisie pour être le centre de toutes les affaires que l'association se proposait de faire dans les régions soumises à son monopole.

C'était de cette ville que devaient partir les ordres pour toutes les loges subalternes. C'était dans cette ville que devaient se réunir leurs marchandises. C'était là enfin que devaient se faire les grands achats, et y être embarqués pour l'Europe avec ce qui y aurait été envoyé des autres comptoirs. Le lieu était propre à sa destination, parce que c'était l'entrepôt des productions des manufactures de plusieurs contrées, et principalement du Guzurate.

Le Guzurate est une presqu'île de cent lieues de long sur presque autant de large, entre le golfe de Cambaie et l'Indus. Ses habitans ne sont pas noirs comme la plupart des Indiens, mais blancs, ou plutôt jaunes comme les Marattes. On vante leur douceur, leur humanité et leur goût pour le travail. Outre l'idiome qui leur est particulier,

vi.  
Les Français font de Surate le centre de leur commerce. Idée du Guzurate, où cette ville est située.